

AUTORITE DE REGULATION DU SECTEUR DE L'ELECTRICITE (ARE)

TDR pour le recrutement d'un Expert Technique pour le Pool Centre de l'ARE basé à Mbuji-Mayi

I. Contexte justificatif

L'Autorité de Régulation du secteur de l'Électricité (ARE, en sigle) est un Établissement Public créé par Décret n°16/013 du 21 avril 2016. Depuis son installation en 2020, l'ARE, sous la houlette de son Directeur Général, Madame le Prof. Dr. Ir. Sandrine MUBENGA NGALULA PhD, P E, a travaillé pour la mise en place des outils nécessaires à son bon fonctionnement. Pendant cette même période, un personnel de départ, compétent et expérimenté dans les secteurs juridique, technique et administratif a été recruté pour rendre effective l'opérationnalisation de cette structure naissante.

Conformément à l'article 2 du Décret n°16/013 précité, le siège de l'ARE abritant sa Direction Générale est établi à Kinshasa. Ce même article prévoit l'ouverture des Directions, Antennes et Bureaux de l'ARE à travers la République. En vue de matérialiser cette disposition, la Direction Générale a lancé le processus de recrutement d'un personnel pour rendre effectif le fonctionnement de ces structures qui s'avèrent indispensables pour la mise œuvre optimale des attributions de l'ARE. C'est dans ce cadre, qu'il est envisagé le recrutement d'un Expert Technique pour le Pool Centre qui sera basé dans la Ville de Mbuji-Mayi.

II. Attributions de l'Expert

L'Expert technique est responsable de toutes les questions techniques du Pool. Sous l'autorité du Directeur de Représentations Provinciales de l'ARE et du Coordonnateur du Pool, il a pour mission de fournir au Pool un soutien technique pour toutes les questions relatives à l'électricité. Parmi ses attributions, l'Expert technique assure dans les limites territoriales du pool les missions suivantes :

- Fournir des analyses et avis sur les questions techniques liées aux études et à l'exécution des travaux réalisées dans le cadre des activités du secteur de l'électricité au niveau provincial et local ;
- S'assurer des inspections sur la qualité des ouvrages et des matériels électriques relatifs aux activités du secteur de l'électricité ;
- Veiller à l'application de la réglementation, aux normes et standards dans le secteur ;
- Veiller au respect, par les opérateurs du secteur, des conditions d'exécution des contrats de concession, des licences et des autorisations et des cahiers de charges ;
- Assurer le suivi et le contrôle technique des activités des opérateurs du secteur de l'électricité : conduire les opérations et les missions de contrôle technique du secteur, analyser les rapports des opérateurs, organiser la collecte des données techniques et en faire l'analyse ;
- Veiller à l'accès des tiers aux réseaux, dans la limite des capacités disponibles ;
- Participer sur invitation, aux règlements des conflits du secteur de l'électricité au niveau provincial et local ;
- Fournir des avis techniques en matière de régulation ;

- La rédaction de rapports périodiques sur les informations statistiques ;

III. Profil et compétences requis

- Le candidat devra avoir une formation universitaire (BAC +5) et être ingénieur civil dans le domaine électrique, électrotechnique, électromécanique, civil, environnemental ou équivalent ;
- Jouir de plus de dix(10) ans minimum d'expérience professionnelle dans la gestion de projets d'infrastructures dont 5 ans au moins dans le domaine des projets de production, transport et distribution d'électricité.
- Expérience professionnelle avec les mini-réseaux et les énergies renouvelables (solaire ou hydro) souhaitable. □ Expérience professionnelle dans la gestion et la conduite de projets sous financement des bailleurs de fonds institutionnels
- Jouir d'une expérience technique nécessaires à l'analyse pluridisciplinaire des projets ;
- Convaincant et dynamique, capable de former une équipe souple et cohérente ;
- Démontrer une capacité de gérer efficacement les relations avec les opérateurs et le personnel de l'ARE ;
- Bonne maîtrise de l'outil informatique (MS Excel, Microsoft, PowerPoint) et email ;
- Bonne connaissance du français parlé et écrit ;
- Bonne connaissance du tshiluba parlé et écrit ;
- Bonne connaissance de la langue anglaise souhaitable ;
- Présenter les qualités et expériences suivantes :
 - Une excellente compréhension et expérience dans le secteur de l'énergie ;
 - La capacité à soutenir la mise en place du Pool tout en l'insérant dans l'environnement institutionnel et juridique préexistant au niveau provincial et local ;
 - Des compétences en gestion opérationnelle d'équipes pluridisciplinaires, et de coordination de leurs implications respectives dans l'analyse technique de projets énergétiques ;
 - Qualités personnelles reconnues : transparence, intégrité, résilience, éthique, dynamisme, rigueur, capacité à communiquer avec des interlocuteurs d'horizons variés (secteur privé, institutions et entreprises publiques, consommateurs, représentants de la société civile etc.) ;
 - Aptitude à travailler de manière logique, méthodique et organisée.

NB : Les candidatures féminines sont vivement encouragées

Fait à Kinshasa, le 11 novembre 2022